

Covid 19 : Allègement des mesures de confinement dans plusieurs wilayas

Plusieurs wilayas, où la situation sanitaire semble connaître une amélioration, verront, dès aujourd'hui, un allègement des mesures de confinement partiel. En effet, 19 walis ont annoncé hier soir la décision de repousser l'heure du confinement nocturne à 22h00 au lieu

de 20h00 tout en maintenant 5 heures du matin le lendemain pour la reprise de la circulation. Aussi, les salles de sport, les lieux de détente et d'attraction ainsi que les plages seront rouverts. Certains commerces qui devaient fermer à 19h pourront exercer jusqu'à 21h. R. Z.

Quotidien d'information indépendant - n° 6976 - Mercredi 3 février 2021 - Prix : 10 DA

SONATRACH DOIT CHERCHER DE NOUVEAUX PARTENAIRES INVESTISSEURS 16 À 18 MILLIARDS USD POUR INVESTIR DANS LA PÉTROCHIMIE p.2



© Photo : D.R.

L'Algérie est engagée, depuis des mois, dans une course contre la montre pour rentabiliser davantage son secteur pétrolier en crise, à travers le développement de la filière pétrochimique. Une activité qui s'impose de plus en plus étant plus rentable que celle du raffinage. «Si on veut concrétiser les projets de pétrochimie, il nous faut 16 à 18 milliards de dollars».

DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES A l'heure du vaccin anti-Coronavirus p.3



CULTURE DE COLZA, SAISON 2020/2021

L'Algérie a dépassé les objectifs tracés p.4

MÉDICAMENTS



Un Observatoire pour éviter les ruptures de stock p.3



SITUATION ÉCONOMIQUE

Le CNESE alerte le Gouvernement Djerad en "45 notes" p.4

Commerce

Lancement d'une application électronique du FSPE

Le ministère du Commerce a lancé, hier à Alger, une application électronique dédiée au Fonds spécial pour la Promotion des exportations (FSPE) permettant l'accès à plusieurs services, notamment le traitement en temps réel des dossiers des opérateurs économiques.



Ghardaïa

6.258 oiseaux migrateurs observés dans la zone humide du lac Sebkhât El-Maleh

Au moins 6.258 oiseaux migrateurs ont été dénombrés par les ornithologues dans la zone humide classée du lac de Sebkhât El-Maleh, située à la sortie sud du chef-lieu de la wilaya déléguée d'El-Menea (275 km au sud de Ghardaïa).



Culture

Levée du gel sur le projet de restauration du mausolée royal Medghassène

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé hier à Batna la levée du gel sur le projet de restauration du mausolée numide royal Medghassène dans la commune de Boumia.

Sonatrach doit chercher de nouveaux partenaires investisseurs

16 à 18 milliards USD pour investir dans la pétrochimie

L'Algérie est engagée, depuis des mois, dans une course contre la montre pour rentabiliser davantage son secteur pétrolier en crise, à travers le développement de la filière pétrochimique. Une activité qui s'impose de plus en plus, étant plus rentable que celle du raffinage.

«Si on veut concrétiser les projets de pétrochimie, il nous faut 16 à 18 milliards de dollars», a déclaré, hier, le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, lors de son passage sur les ondes de la radio nationale, affirmant, que «l'Algérie est à la recherche des investisseurs dans le domaine de la pétrochimie également». Le développement de cette filière permettra aussi de valoriser l'activité du raffinage et de limiter l'importation des carburants, d'ici 2024, selon les propos du ministre qui a mis l'accent sur l'importance de cette activité qui constitue un atout pour attirer et nouer de nouveaux partenariats durables et rentables. Le choix de développer la filière de la pétrochimie s'impose de manière croissante comme étant un atout industriel majeur qui favorise, également, l'émergence des micro-entreprises dans le domaine de la sous-traitance. Par conséquent génère de l'emploi et de la valeur ajoutée. Pour atteindre ses objectifs, l'Algérie se lance en quête de partenaires étrangers pour élargir son investissement dans le domaine énergétique.

«L'investissement dans ce secteur sera encore favorisé par la nouvelle loi des hydrocarbures. La réduction de la fiscalité prévue dans la nouvelle loi, pour certains types de contrats participatifs, donnera à l'État une part de 56 à 80 % y compris Sonatrach», a répondu M. Attar à la question sur les nouvelles mesures fiscales et incitatives introduites dans ce texte de loi. Il a reconnu le retard accusé dans la promulgation des textes d'application, annonçant que «ces textes seront promulgués au cours de cette année», rappelant, à ce propos, que «32 textes parmi les 38 sont finalisés dont 30 sont au niveau du secrétariat du Gouvernement». Il est utile de rappeler que ces textes d'application sont indispensables surtout pour la relance de l'activité dans le secteur et la concrétisation de tous



M. Attar: «Le sous-sol algérien recèle d'importantes ressources naturelles à découvrir». (Photo: D.R.)

les projets de partenariat. Elle vise une réglementation stricte des relations de partenariat et à «garantir une part majoritaire de Sonatrach dans les partenariats, tout en permettant un partage plus favorable aux partenaires étrangers de l'exploitation et de la production».

«Le sous-sol algérien recèle d'importantes ressources naturelles

à découvrir», a indiqué M. Attar.

«Plusieurs grands investisseurs sont présents depuis 2020 afin d'évaluer les opportunités des gisements et dans le domaine minier», a-t-il ajouté. Un secteur encore inexploité. Malgré les turbulences provoquées par la crise pétrolière et sanitaire de la Covid-19 qui ont plombé la pro-

duction et la rentabilité de la Sonatrach, le ministre s'est dit confiant quant à la détermination de l'entreprise à prendre des résolutions pour se repositionner sur le marché national et international.

«Sonatrach avait prévu 40 milliards de dollars d'investissement dans son plan quinquennal», a-t-il rappelé, précisant que désormais «pour trouver ces financements, le partenaire en investissement prendra les coûts de la recherche à hauteur de 100 % et Sonatrach n'est pas obligée de participer dans le développement des gisements qui vont être découverts».

C'est l'occasion, selon lui, pour la compagnie de redéfinir ses priorités, à se recentrer sur ses métiers de bases et à créer des alliances pérennes en optimisant son organisation et sa gestion. Une fois de plus M. Attar ne mâche pas ses mots pour critiquer la gestion de la Sonatrach, qui, selon lui, «faisait tout et n'importe quoi et dispersait ses capacités financières et ses compétences managerielles».

Ces dernières années, le bilan de l'entreprise est «décevant» car à force de se dévier de ses métiers de base «exploration, exploitation, production, transformation et commercialisation», la Sonatrach a «fini par donner plus d'importance aux choses futiles», a-t-il regretté.

Néanmoins, il a rappelé, à l'entreprise «l'impératif de se focaliser sur le développement du partenariat afin d'avoir le maximum d'investissement en partenariat et surtout de se concentrer uniquement sur les métiers de base du groupe».

Le ministre a fixé des lignes rouges que la compagnie ne devra pas dépasser. Pour lui, «la Sonatrach ne doit pas avoir de partenariat à Hassi Messaoud et Hassi R'Mel. Ce sont des bijoux de famille» a-t-il averti.

Quant à l'abandon du projet de la raffinerie de Biskra, le ministre a déclaré que «l'Algérie n'a pas les capacités financières pour lancer de nouvelles raffineries», assurant que «dès que la raffinerie de Hassi Messaoud entre en activité en 2024, l'Algérie n'importera plus de carburants». Il espère, par ailleurs, rattraper le retard accusé dans le développement des énergies renouvelables et l'électrique.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Djamila Sai



REPÈRE

Salon international

La 1^{ère} édition du salon international de la logistique du 6 au 8 juillet à Alger

La 1^{ère} édition du Salon international de l'exportation et de la logistique aura lieu du 6 au 8 juillet prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a annoncé ce lundi la société de l'ingénierie, de l'innovation et de la prospective économique (Fntpec), organisatrice de l'événement.

Organisé en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), sous l'égide du ministre du Commerce, Kamel Rezig, ce Salon verra la participation de plus de 350 exposants nationaux. Il vise l'amélioration du climat des affaires en Algérie à travers le rapprochement de l'exportateur et de l'importateur avec l'implication de tous les acteurs dans cette opération économique, indique un communiqué de Fntpec. Parmi les participants, il y aura des producteurs, industriels, transporteurs et exportateurs, relevant de plusieurs secteurs vitaux, dont l'agriculture, l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourde et légère, en sus du secteur des services à l'image des banques, des assurances, du transport et de tout ce qui est logistique.

«La Société tend également à encourager et à valoriser les efforts consentis par toutes les parties intéressées par la création de nouveaux marchés extérieurs pour les produits algériens notamment en Afrique, et ce, dans le cadre de la vision stratégique des pouvoirs publics en matière d'exportation», lit-on dans le communiqué. Selon les organisateurs, le Salon verra la présence d'experts algériens et étrangers qui animeront des workshops sur l'échange d'expertises et de vues en matière d'exportation et de logistique.

R.N.

Des perspectives prometteuses

L'Algérie à l'heure du vaccin anti-Coronavirus

La pandémie de la Covid-19 aura agi comme un catalyseur de l'industrie pharmaceutique en Algérie, si les prévisions de production nationale du vaccin russe «Sputnik V», annoncées par le Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Kamel Mansouri, se concrétisent comme l'espèrent les Algériens.

Lors de son passage à la télévision publique, le DG de l'ANPP a fait savoir que la production du vaccin russe «Sputnik V» débutera en Algérie dans les semaines à venir. Il est temps pour l'Algérie, a-t-il ajouté, de passer du statut d'importateur de vaccins à exportateur.

Selon Kamel Mansouri, les pourparlers avec la partie russe ont atteint un stade très avancé pour démarrer le processus de production du vaccin «Sputnik V» en Algérie et ce, dans les prochaines semaines. Il a précisé que cette production sera le fruit d'un partenariat entre l'entreprise publique Soidal et des entreprises privées algériennes qui ont l'expertise nécessaire dans la production de médicaments.

Dans un premier temps, la production sera destinée à couvrir la demande nationale de ce vaccin, ensuite pourrait être envisagée son exportation, notamment vers les pays voisins. Pour Kamel Man-



■ Abdelaziz Djerad : «La quantité de vaccins que recevra l'Algérie sera suffisante pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population». (Photo : D.R)

souri, la production pharmaceutique en Algérie se porte bien. Elle a enregistré, en peu de temps, des résultats positifs, ce qui a permis non seulement de réduire la facture d'importation, mais de penser aussi à augmenter les exportations.

Dans l'immédiat, l'Algérie est engagée, depuis samedi, dans la campagne de vaccination contre la Covid-19, prévue tout au long de l'année 2021. Après Blida où elle a commencé, puis le lendemain à Alger, c'est au tour d'une vingtaine de wilayas, les plus impactées par l'épidémie de la Covid-19, à procéder à la vaccination. Elles ont reçu leurs lots respectifs du vaccin russe, «Sputnik V», conformément au dispatching arrêté par le ministère de la Santé. Les critères fixés pour la constitution des lots

sont la taille de la population et le nombre de cas de contaminations au virus. La directrice des approvisionnements à l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Zoulikha Smai Benkedadra, a précisé que des représentants des wilayas concernées prennent part à l'opération d'acheminement, depuis l'IPA, des convois qui leur sont destinés et ce, sous une escorte renforcée de la Gendarmerie nationale. Elle a ajouté que parmi les wilayas bénéficiaires du vaccin russe, figurent Alger, Tizi-Ouzou, Tipasa, Sétif, Oran, Jijel, Tlemcen, Batna, Mostaganem ainsi que Ouargla et Biskra, sachant que le transport des vaccins se fera par route et par voie aérienne, pour les destinations les plus éloignées.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait assuré dimanche que la

quantité de vaccins que recevra l'Algérie sera «suffisante» pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Ainsi, après un premier lot de 50.000 doses du vaccin russe «Sputnik V», reçus vendredi, à l'aéroport militaire de Boufarik (Blida), un premier lot de 50.000 doses également du vaccin anti-Covid-19 anglo-suédois AstraZeneca est arrivé lundi après-midi à l'aéroport international Houari Boumediene (Alger). Concernant les aspects logistique et organisationnel, Zoulikha Smai Benkedadra a assuré que l'IPA s'est préparé, depuis des mois, pour la réception et la distribution de tous types de vaccins, quels que soient leurs modes de conservation ainsi que la quantité à manipuler, soit de 2 à 8 degrés ou de -20 à -70 degrés.

Lakhdar A.

AGENCES DE TOURISME

Promotion des programmes de la Omra

L'ONPO met en garde les agences de tourisme et de voyage

Alors que la promotion des programmes de la Omra par les agences de voyage dans ce contexte marqué par la propagation du Coronavirus (Covid-19) est strictement interdite, des sources de l'ONPO ont observé «la promotion par une agence de programmes de la Omra hors des cadres réglementaires». Celle-ci a conclu également avec des citoyens des contrats de voyage pro-format dont l'exécution reste incertaine, au vu de la suspension des vols de la Omra et de la fermeture de l'espace aérien national.

A cet effet, l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a réitéré, avant-hier, son appel en direction des agences de tourisme et de voyage titulaires d'une autorisation spéciale pour l'organisation de la Omra 1422 «à ne pas faire la promotion des programmes de la Omra», au vu des circonstances imposées par la propagation du nouveau Coronavirus, a indiqué un communiqué de cette instance. Au cas de non-respect de l'ordre, l'agence contrevenante fera l'objet d'une peine de sanctions prévues dans le cahier des charges, a précisé le même communiqué.

Selon la même source, «la promotion des programmes de la Omra hors des cadres réglementaires a induit la prise de mesures à l'encontre de l'agence contrevenante, en l'inscrivant sur liste noire». Ainsi, «l'ONPO réitère son appel à toutes les agences autorisées à organiser la omra à se conformer scrupuleusement aux clauses du cahier des charges, en s'abstenant de faire la promotion des programmes y afférents au regard de la conjoncture actuelle».

«Les citoyens sont également invités à faire preuve de vigilance et à ne pas céder aux fausses annonces», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a également rassuré les citoyens quant à «une reprise prochaine de cette activité», après l'amélioration de la situation épidémiologique, l'ouverture de l'espace aérien national et l'assouplissement des mesures de précaution prises par le pays organisateur.

Il convient de rappeler que l'office a indiqué, le mois passé dans un communiqué, que près de 500 agences de tourisme et de voyages ont présenté leurs candidatures pour l'organisation de la saison de la Omra pour l'année 1442 de l'Hégire, à travers leur inscription via le site de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO). Selon le même communiqué, 309 agences parmi celles inscrites, avaient participé à l'organisation de la précédente saison, ce qui les habilite «systématiquement» à participer à cette nouvelle saison.

Manel Z.

BRÈVE

Commerce

Lancement d'une application électronique du FSPE

Le ministère du Commerce a lancé, lundi à Alger, une application électronique dédié au Fonds spécial pour la Promotion des exportations (FSPE) permettant l'accès à plusieurs services, notamment le traitement en temps réel des dossiers des opérateurs économiques concernant le remboursement des frais et charges relatifs au transport, indique un communiqué du ministère.

Cette plateforme numérique, lancée lors d'une réunion présidée par le ministre du secteur Kamel Rezig, en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, vise à accompagner les exportateurs dans les marchés extérieurs, note la source. Cette application ouvrira également à «l'éradication progressive des différentes pratiques bureaucratiques susceptibles d'entraver la nouvelle dynamique mise en place par le ministère à même de renforcer l'activité des opérateurs économiques dans l'exportation», ajoute-t-on de même source. Cette mesure s'inscrit en droite ligne de la mise en œuvre de la stratégie portant numérisation du secteur du Commerce, conclut le communiqué.

Agence

Médicaments

Un Observatoire pour éviter les ruptures de stock

La situation sur le marché des produits pharmaceutiques devrait s'améliorer avec la mise en place de l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, muni d'une plateforme numérique qui permettra le suivi en temps réel des stocks en rupture ou sous tension.

Le président de l'Ordre national des pharmaciens, le docteur Abdelkrim Touahria, a expliqué à l'APS que l'Observatoire aura pour objectif d'avoir une visibilité en temps réel sur la liste des médicaments en rupture totale des stocks ou sous tension à travers une plateforme numérique qui sera renseignée de façon régulière par toutes les parties concernées (producteurs, importateurs, distributeurs, pharmaciens d'officine et hospitaliers).

L'Observatoire s'inscrit dans le cadre de la stratégie mise en place par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, qui vise, explique le président le Dr. Touahria, à prévenir les ruptures et les difficultés d'approvisionnements en veillant sur la traçabilité du circuit

du médicament depuis sa production ou son importation jusqu'au malade et éviter ainsi les problèmes de surstock, de rétention et de vente concomitante qui est une pratique anti-déontologique.

Le but est d'assurer la disponibilité permanente des produits pharmaceutiques notamment les médicaments essentiels.

L'autre mission de l'Observatoire sera l'établissement de la liste des médicaments essentiels pour une meilleure prise en charge du citoyen notamment les pathologies lourdes, explique le Dr. Touahria, (maladies chroniques, cancers...) ainsi qu'une meilleure régulation pour une meilleure maîtrise et une meilleure gestion de ce secteur.

Il rappelle que les ruptures d'approvisionnement sont une réalité qui date depuis plusieurs décennies et qui n'est pas propre à l'Algérie, et il en cite les causes diverses et multiples : les problèmes structurels tels que l'absence de visibilité sur les stocks existants et l'absence de statistiques de consommation ;

l'absence de coordination entre prescripteurs et dispensateurs, l'absence de visibilité sur la liste des produits en rupture, sous tension ou en difficulté d'approvisionnement et une utilisation non rationnelle des prescripteurs ou des citoyens.

D'où, la création de l'Observatoire dans le cadre d'une stratégie mise en place par le ministère de l'Industrie pharmaceutique en collaboration avec toutes les parties concernées, à savoir l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), les producteurs, les distributeurs, les syndicats, les fédérations, les associations et les Ordres (médecins et pharmaciens).

Le Syndicat national des pharmaciens algériens agréés (SNPAA) a annoncé récemment le lancement d'une application sur Smartphones permettant aux pharmaciens d'officine de signaler, en temps réel, les médicaments sous tension ou en rupture, afin d'élaborer des rapports qui seront soumis périodiquement au ministère de l'Industrie pharmaceutique.

L. A.

Situation économique

Le CNESE alerte le gouvernement Djerad en "45 notes"

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) est en passe d'élaborer "45 notes d'alerte" destinées au Gouvernement, comportant des rapports dans différents secteurs à l'effet d'alerter ce dernier sur plusieurs dossiers importants, a affirmé lundi à Alger, le président du CNESE, Reda Tir.

Lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale, au «Forum de la Radio», M. Tir a précisé que ces notes permettront d'informer le Gouvernement sur les changements et derniers développements au niveau international, notamment en ce qui a trait aux marchés et aux risques potentiels. Il a évoqué, à ce propos, le rôle que le CNESE aspire à jouer en matière de médiation entre les entreprises économiques et le Gouvernement, de même que sa contribution au règlement des contentieux socio-économiques des citoyens et la création d'espaces de concertation regroupant les différentes catégories sociales, économiques et syndicales. Soulignant que «le Conseil jouit de l'autonomie pour la première fois depuis les années 90», M. Tir a affirmé que cet organe n'existe pas pour consacrer des pratiques politiques ou politiser des chiffres économiques».

Selon le même responsable, le CNESE a reçu plus de 10 grands dossiers de la part d'opérateurs public et privé, lesquels seront soumis au Gouvernement, ajoutant que le Conseil a également entrepris des enquêtes sociales au niveau national sur l'impact de la Covid-19 à travers la distri-



■ Le Conseil national économique, social et environnemental est sur la voie de finaliser une enquête économique d'envergure sur les conséquences de la Covid-19 sur l'économie nationale. (Photo : DR)

bution de près de 15.000 questionnaires à l'effet de collecter les informations y afférentes. Il a indiqué que ces enquêtes sociales que le Conseil compte effectuer, contribueront à recueillir des données précises devant concourir au développement du système statistique national, qu'il a qualifié d'«obsolète», «d'où l'impératif de le renouveler».

Par ailleurs, M. Tir a plaidé pour l'actualisation des lois et la levée de l'ambiguïté des textes d'application afin d'améliorer les performances économiques, rappelant, dans ce sens, le retard accusé dans la promulgation des textes d'application relatifs aux lois sur l'investissement et les hydrocarbures permettant d'aider l'investisseur national et étranger à rétablir la confiance vis-à-vis du cli-

mat d'affaires national. Le président du CNESE a relevé l'existence «d'une résistance au changement» au niveau des administrations publiques qui devront faire l'objet d'un «profond changement» de mentalités, en sus de l'ouverture du dossier de la Fonction publique de manière pacifique en mettant en place des procédures transparentes».

S'agissant du respect des règles de la concurrence, le même responsable a insisté sur l'impératif de dévoiler les données financières et fiscales et d'impliquer les opérateurs et le patronat, outre l'adoption des technologies modernes.

Concernant les bases devant être adoptées pour réaliser les objectifs de la revitalisation économique, M. Tir a insisté sur le rôle

de la production de la connaissance, de l'intelligence économique, du numérique et des nouvelles technologies, outre l'impérative recherche de marchés étrangers à travers la création de réseaux de distribution et de marketing internationaux ainsi que des filières des entreprises à l'étranger.

Il est à souligner que le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) est sur la voie de finaliser une enquête économique d'envergure sur les conséquences de la Covid-19 sur l'économie nationale, et ce en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), avait affirmé mardi dernier le président du Conseil, Réda Tir.

Djamila Sai

MÉTAUX FERREUX

AND

Valorisation de plus de 628.000 tonnes de métaux ferreux par an

La quantité des métaux ferreux valorisés annuellement à l'échelle nationale a atteint 628.915 tonnes, a affirmé, hier à Alger, le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane.

«Cette quantité englobe les déchets de fonte, d'acier et de fer. Ils sont générés en grandes quantités dans plusieurs secteurs, notamment celui du BTP (Bâtiments et Travaux Publics)», a expliqué à l'APS, M. Ouamane. Par ailleurs, le plastique et le papier/carton présentent, respectivement, 304.321 tonnes/an et 108.396 tonnes/an de déchets valorisés, selon le directeur général.

S'agissant de la valorisation des métaux non-ferreux et du bois, M. Ouamane a indiqué qu'ils sont générés en petites quantités, et que par conséquent, les quantités valorisées sont faibles: 66.392 tonnes/an pour les métaux non-ferreux et 58.895 tonnes/an pour le bois. Comparativement avec toutes les autres filières de valorisation, le verre est classé en dernier avec une quantité de 41.724 tonnes/an, selon le même responsable qui se réfère à une étude récente effectuée par l'AND sur la valorisation des déchets. Dans ce cadre, il explique que les opérateurs économiques ne trouvent pas de débouchés pour valoriser les déchets de verre.

Par ailleurs, la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a affirmé hier à Guellal, une commune du Sud de la wilaya de Sétif, que la stratégie de son département vise à assurer le recyclage de 10 % des déchets produits à l'échelle nationale d'ici 2024. Le ministre de l'Environnement «œuvre à porter le taux de recyclage des déchets à 10% en l'an 2024», a notamment indiqué la ministre après avoir inauguré une unité de revalorisation et recyclage du plastique utilisé dans la zone des activités et de stockage de la commune de Guellal. Mme Benharrats a également assuré que son département «demourera disposé à accompagner et encourager les entreprises actives dans les domaines de la collecte, du recyclage et de la revalorisation ainsi que toute initiative susceptible d'apporter un plus à l'économie nationale». La ministre a invité, à l'occasion, les responsables de cette entreprise privée à travailler «exclusivement avec les personnes qui collectent les produits plastiques recyclables dans un cadre officiel déclaré car ce sont eux qui contribuent à la dynamisation de l'économie nationale». Elle a révélé en outre que la coordination est en cours avec les autorités locales pour lever le gel sur nombre de projets et «trouver des solutions aux problèmes des opérateurs du secteur». La ministre a, également, procédé à l'inauguration d'une unité de traitement des déchets spéciaux, dangereux et hospitaliers installée dans la zone d'activités de la commune El Ouldja, l'inspection du centre d'enfouissement technique de la commune de Béni Fouda et poser la première pierre d'une station de traitement des eaux d'une huilerie.

R.N.

Manel Z.

Culture de colza, saison 2020/2021

L'Algérie a dépassé les objectifs tracés

«L'Algérie est parvenue à dépasser les objectifs tracés pour la première expérience de culture du colza au pays durant l'actuelle saison 2020/2021», a affirmé avant-hier à Guelma le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdelhamid Hemdani. Au cours de sa visite à la ferme-pilote «Richi Abdelmadjid» dans la commune de Belkheir, le ministre a précisé que «l'objectif de réserver 3.000 hectares pour cette première expérience de culture du colza a été dépassé pour atteindre 3.500 ha effectivement consacrés à cette culture dans plusieurs wilayas».

A noter que la ferme «Richi Abdelmadjid» a réservé 40 ha pour le colza dont la moitié pour la production des semences de cette plante. Ainsi, M. Hemdani a relevé que cette spéculation a connu l'adhésion de beaucoup de fermes-pilotes et d'exploitations privées estimant que ce qui a été réalisé jusqu'à présent est «très satisfaisant».

Relevant que le succès obtenu durant la campagne de semences de colza «est uniquement un début», le ministre a mis l'accent sur la nécessité du respect de l'itinéraire technique de cette culture jusqu'à la récolte en coordination avec les cadres de l'Institut technologiques des grandes cultures et les différents

acteurs du secteur dont les agriculteurs et les techniciens des services agricoles et de la chambre de l'Agriculture.

M. Hemdani a indiqué, en outre, qu'il faut adhérer avec force au développement de la culture du colza en Algérie en assurant la disponibilité des semences et en élargissant les surfaces durant les prochaines saisons.

Il a également assuré que «l'intégration du colza, du maïs et d'autres spéculations dans la feuille de route de développement de la culture en Algérie n'est pas un slogan ni fortuit mais a été motivée par le poids de ces produits dans la balance commerciale».

«La flambée des prix de beaucoup de produits alimentaires sur le marché international durant cette phase post-coronavirus doit constituer une leçon pour consentir les efforts nécessaires pour parvenir à l'autosuffisance dans certains produits stratégiques à l'instar du colza et du tournesol», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a salué les efforts faits dans la wilaya de Guelma où 455 ha ont été consacrés à la culture du colza dépassant de 100 ha l'objectif initialement tracé, selon les explications qui lui ont été données au siège de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la

commune de Belkheir. A cette occasion, M. Hemdani a invité les responsables du secteur agricole à bien préparer pour assurer le succès de la culture des céréales dans la région en déterminant avec précision les surfaces irriguées par pivots en ces périodes de déficit pluviométrique.

Cependant, le ministre a exprimé son mécontentement du grand retard accusé «pour des raisons injustifiées» dans la réalisation au siège de cette même CCLS, d'un silo d'une capacité de 200.000 quintaux.

Lors de sa visite à une exploitation agricole familiale spécialisée en arboriculture fruitière dans la commune de Boumehra occupant 42 ha, le ministre a annoncé «le prochain achèvement» d'un programme spécial de développement de la culture des arbres fruitiers rustiques dont l'amandier et le pistachier. Il a salué à l'occasion le fait que cette ferme a consacré un demi hectare aux amandiers.

Au finale, le ministre a clôturé sa visite par une rencontre à la salle des conférences de la wilaya avec les cadres de son secteur, les agriculteurs et les opérateurs des diverses filières.

INFO EXPRESS

**Boumerdès
Neutralisation
d'une bande
d'escrocs**

Une bande de malfaiteurs de cinq individus, spécialisée dans l'arnaque et l'escroquerie activant à l'échelle nationale, a été neutralisée par la Brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Dellys (Est de Boumerdès), a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps sécuritaire. Selon le chargé de communication auprès de la Sûreté de wilaya, le commissaire de police Krime Touati, ce réseau criminel a été neutralisé suite à une plainte présentée par l'une de ses victimes, le propriétaire d'un atelier de couture, qui a déclaré avoir été escroqué par un étranger. Les investigations menées suite à cette plainte ont abouti, selon la même source, à l'arrestation des éléments de cette bande criminelle, constituée de cinq individus, dont deux étrangers. ■

Tizi-Ouzou

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de véhicules

Une bande de malfaiteurs, constituée de quatre individus, spécialisée dans le vol de véhicules, a été démantelée à Tizi-Ouzou, a rapporté lundi un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Des investigations menées par les éléments de la Sûreté de wilaya, suite à une plainte pour vol d'un véhicule touristique, en stationnement avec pièces afférentes à la conduite et à la circulation, ont permis l'arrestation des membres de cette bande, âgés de 29 à 37 ans, demeurant tous à Tizi-Ouzou, et dont l'un d'eux est un repris de justice, a-t-on indiqué. Lors de leur arrestation, il a été découvert, en possession de l'un des quatre malfaiteurs, une quantité de drogue destinée à sa consumma-



tion personnelle ainsi que des armes blanches, a-t-on ajouté de même source. Présentés, dimanche, devant le parquet de Tizi-Ouzou, pour «association de malfaiteurs», «vol et détention de stupéfiants à des fins de consommation personnelle et d'armes blanches», trois d'entre eux ont été placés en détention préventive et le 4e sous contrôle judiciaire, selon le communiqué. La même source

a indiqué également que suite à plusieurs plaintes de citoyens à l'encontre d'un individu se présentant sous une fausse identité et promettant le règlement de situations en suspens moyennant de fortes sommes d'argent, ce dernier a été identifié et arrêté. Présenté dimanche devant le parquet d'Azazga, pour «escroquerie et usurpation d'identité», il a été mis en détention préventive. ■

AADL : remise des certificats d'attribution dès mars prochain



Le directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belaribi, prévoit la distribution de 130.000 logements au cours de l'année 2021, avec des certificats d'attribution qui seront délivrés, dès mars prochain, aux souscripteurs ayant déjà choisi leurs sites en 2019. (Photo > D. R.)

Mines : vers la création d'un groupe technique algéro-indonésien



L'Algérie et l'Indonésie ont convenues, lors d'une audience accordée lundi par le ministre des Mines, Mohamed Arkab, à l'ambassadeur indonésien à Alger, Chalief Akbar, de mettre en place un groupe technique qui examinera les opportunités de développement de la coopération bilatérale dans le secteur minier. (Photo > D. R.)

Culture : ouverture du Colloque national des cercles de lecture



Les travaux du Colloque national des cercles de lecture ont débuté, samedi à Alger, avec la participation de cercles et associations de lecture, d'écrivains et d'intellectuels venus de différentes wilayas. (Photo > D. R.)

E-commerce : le ministère lance une session de formation au profit des commerçants



Le ministère du commerce a lancé dimanche une session de formation dans le E-commerce au profit de 1.000 commerçants, dans le cadre de la vulgarisation de ce type d'opération et l'acquisition par les opérateurs économiques et consommateurs des techniques modernes de ce commerce, indique un communiqué du ministère. (Photo > D. R.)

Blida

Suite à une suspicion de pollution, coupure d'eau dans le quartier Ben Saleh

L'alimentation en eau potable au niveau du quartier de Ben Saleh dans la commune de Ben Khalil (Nord-Est de Blida), a été suspendue suite à une suspicion de pollution, a-t-on appris hier auprès des services de l'unité de Blida de la société Algérienne Des Eaux (ADE). L'ADE de Blida a pris une décision urgente de couper l'approvisionnement en eau potable dans le quartier de Ben Saleh dans la commune de Ben Khalil, suite à des informations faisant état que les membres d'une même



famille, vivant dans ce quartier, souffraient de diarrhée et de vomissements, causés probablement par une pollution de l'eau potable, a indiqué la

cellule de communication de l'entreprise. Les équipes de l'ADE sont immédiatement intervenues pour prélever des échantillons, afin d'effec-

tuer les analyses nécessaires, à partir du point de production et de distribution, jusqu'aux embranchements des clients, en vue de protéger la santé des citoyens contre les maladies d'origine hydrique, a-t-on ajouté. Afin d'assurer l'approvisionnement de la population en eau potable, des citernes ont été mobilisées jusqu'à la reprise normale de l'alimentation après l'obtention des résultats des analyses et la vérification de la qualité de l'eau dans cette région, selon la même source. ■

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 547 867

CCP : 170 280 18 - clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

*Allah Le Tout Puissant
vous le rendra.*

MOB : 0782 519 683

Iran/Israël

L'Iran pourrait frapper Haïfa et Tel-Aviv facilement en cas d'agression israélienne

Le site internet sioniste «Israël Defence», spécialisé dans les affaires militaires a révélé, le 23 janvier 2021, que la capacité des drones iraniens est vraiment forte face à la faiblesse des systèmes de défense aérienne d'Israël. Israël Defence a écrit que les Iraniens avaient créé une capacité offensive pour détruire la défense aérienne israélienne, qui se compose d'avions militaires et de systèmes déployés au sol. Cette source a expliqué que la défense aérienne du régime sioniste se compose de trois systèmes de défense.

Le premier est « Arrow » ou « Hetz », le second est la « Fronde de David » et le troisième est le « Dôme de fer », qui ont tous la capacité de contrer les missiles, mais ils ne sont pas assez efficaces pour faire face aux drones. Israël Defence a également prédit que la première vague d'attaques de l'Iran contre le régime sioniste serait menée par des drones. Des drones qui, selon ce site, viseront, dans un premier temps, les défenses anti-missiles et baliseront le terrain à des frappes de missiles. « Si l'Iran lance ses frappes de drones depuis la mer ou depuis son territoire, le Yémen, la Syrie ou le Liban, la tâche de la défense aérienne israélienne sera difficile », poursuit le rapport, qui fait également référence au récent exercice de drones des forces armées de la République islamique d'Iran et reconnaît que l'Iran a fait un grand élan dans le domaine de la production de drones au cours de la dernière décennie. The Times of Israël a écrit que « le ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, a averti vendredi qu'il ne permettrait pas au Premier ministre Benjamin Netanyahu de l'écarter avec la nouvelle administration américaine sur l'adoption d'une politique envers l'Iran ». Citant un haut responsable, la chaîne 12 de la télévision israélienne a fait allusion à l'accord nucléaire signé sous



L'Iran a fait de grands progrès dans le domaine de la production de drones au cours de la dernière décennie.

(Photo : D.R)

la présidence Obama et a déclaré : « Si Biden suit le plan d'Obama, nous n'aurons rien à lui dire ».

L'armée de l'air iranienne est une puissance avec ses drones uniques

Le commandant en chef de l'armée iranienne, le général de division Abdolrahim Moussavi, a visité le 23 janvier 2021 les différentes parties de la base aérienne Shahid Abdul Karimi à Bandar Abbas, le poste de commandement, les abris, unités de vol et a évalué la puissance opérationnelle de la base. Lors d'une rencontre avec les pilotes et le personnel de la base, le général de division Abdolrahim Moussavi a déclaré que l'armée de l'air de la République islamique d'Iran était devenue une puissance unique dans le domaine des drones. Il a apprécié les efforts des pilotes et du personnel de cette unité. Lors de l'exercice Eqtedar-99 de l'armée, l'unité de drones de l'armée de la Révolution islamique d'Iran a effectué des opérations de reconnaissance aérienne, et a surveillé et identifié des na-

vires étrangers dans les eaux internationales près de la zone de l'exercice. Cet exercice a été l'occasion de l'acquisition des compétences nécessaires pour l'usage simultané de drones, d'hélicoptères et d'aéronefs de transport. Avig Kochavi, le chef d'état-major de l'armée israélienne, a annoncé le 29 du mois courant que l'armée préparait des plans opérationnels contre l'Iran, le porte-parole de l'état-major des forces armées iraniennes, le général Shekarchi a déclaré que si Israël fait la moindre erreur, Haïfa et Tel-Aviv seront frappés. Les déclarations menaçantes des hauts responsables de l'armée israélienne à l'égard de l'Iran qui ne sont pas choquant pour la République islamique qui n'a pas tardé à y réagir par la voix du porte-parole de l'état-major de ses forces armées le haut responsable iranien a précisé les lieux qui seront attaqués en cas d'une erreur commise par Israël, à savoir Haïfa et Tel-Aviv. Attirer l'attention de la Maison-Blanche pourrait être la raison qui a incité Kochavi à exprimer des menaces contre l'Iran. Les

feux verts donnés ces derniers jours par la Maison-Blanche aux sionistes, et notamment Kochavi ne sont donc pas à ignorer : le vol des B-52 américains au-dessus du Golfe persique effectué au sixième jour de l'entrée en fonction de Joe Biden, la visite de Mc Kenzie en Arabie saoudite, l'annonce faite par Washington sur l'établissement des bases militaires américaines à Taéf, Yanbu et Tabuk et la décision des Etats-Unis d'acheter et de transférer le Dôme de fer israélien vers les bases américaines dans la région. Ces menaces témoignent du désarroi du régime israélien face aux 10 dernières manœuvres d'envergure de l'Iran, les autorités israéliennes qui sont particulièrement préoccupées par leur vulnérabilité militaire et la puissance des missiles de haute précision de la Résistance, ne font que menacer. Or, sur le plan opérationnel, les responsables israéliens sont bel et bien conscients que l'incitation à la guerre contre l'Iran n'a d'autre résultat que leur anéantissement, fait-on savoir.

Oki Faouzi

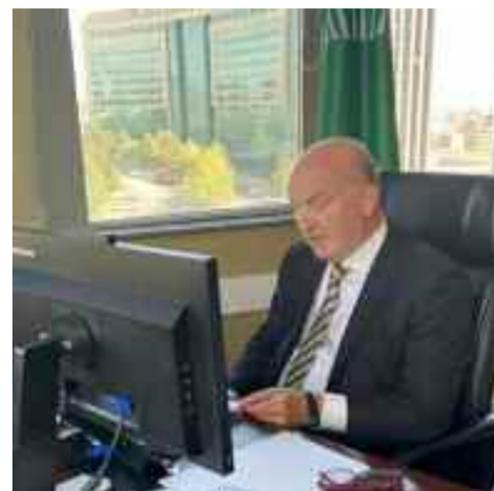
Crise en Libye

L'UA et l'ONU se mettent d'accord sur «une coopération étroite»

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, et le nouvel émissaire onusien en Libye, Jan Kubis, se sont mis d'accord lundi sur la nécessité pour l'Union africaine et l'ONU de «coopérer étroitement» en vue de soutenir le processus de paix en cours en Libye conformément aux conclusions de la Conférence de Berlin. «J'ai eu un appel téléphonique productif avec M. Jan Kubis l'envoyé spécial de l'ONU en Libye. Nous avons convenu de la voie à suivre pour une coopération étroite UA/ONU pour soutenir les parties libyennes», a indiqué M. Chergui dans un tweet, soulignant «l'impératif de rester dans le cadre de la Conférence

de Berlin» et d'éviter la multiplication des processus. L'entretien entre le chef du CPS et l'émissaire onusien intervient après l'appel lancé, jeudi dernier, par la délégation libyenne à l'ONU en direction de l'Union africaine, l'invitant à parrainer la voie de la réconciliation nationale. «Nous réitérons notre appel à l'Union africaine à parrainer immédiatement la voie de la réconciliation nationale et à ne pas attendre la permission pour cela, car l'Afrique est la seule à pouvoir jouer ce rôle, en raison de ses expériences antérieures et de sa connaissance de la question libyenne et sa spécificité», a souligné, le représentant permanent de la Libye à l'ONU, Taher al-Sunni,

dans son intervention devant le Conseil de sécurité. L'Union africaine(UA) a plaidé depuis le déclenchement de la crise libyenne, en faveur d'une solution politique libo-libyenne, loin de toute ingérence étrangère. Le processus de dialogue en Libye a connu des progrès décisifs au cours de ces derniers mois. Outre le cessez-le feu mis en vigueur depuis le 23 octobre dernier et la désignation d'un nouvel émissaire onusien, le processus a vu l'organisation d'une série de réunions importantes dont celle qui se tient ces jours-ci à Genève en Suisse pour élire un exécutif unifié devant gérer la période de transition d'ici aux élections du décembre prochain.



contribution

Combattre le cancer de la rente

La bureaucratie et la corruption



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

La corruption, ce cancer social produit de la rente contribue, du fait du préjudice moral, à démobiliser la société par une méfiance généralisée. Car avec la corruption combinée à la détérioration du climat des affaires, selon la majorité des rapports internationaux, il est utopique de parler d'une véritable relance économique.

Le combat permanent contre la corruption, la bureaucratie, ce rêve si cher à tous les Algériens sera-t-il réalisé ? C'est l'objet de cette présente contribution d'une brûlante actualité et de surcroît très sensible en soulignant que la corruption menace les fondements de l'Etat et donc la sécurité nationale.

1.- La lutte contre la corruption et la bureaucratie implique de redéfinir le rôle de l'Etat

Transparency International dans son rapport de janvier 2021 note que la frustration face à la corruption des gouvernements et le manque de confiance dans les institutions témoignent de la nécessité d'une plus grande intégrité politique devant s'attaquer de toute urgence au rôle corrompé des grosses sommes d'argent dans le financement des partis politiques et à l'influence indue qu'elles exercent sur les systèmes politiques. L'ONG relève que « les pays où les réglementations sur le financement des campagnes sont complètes et systématiquement appliquées ont un score moyen de 70 sur l'IPC, alors que les pays où ces réglementations sont soit inexistantes, soit mal appliquées n'obtiennent respectivement qu'une moyenne de 34 et 35 ». Qu'en est-il du classement sur la corruption de l'Algérie de 2003 à 2020 : 2003 : 88e place sur 133 pays ; 2004 : 97e place sur 146 pays ; 2005 : 2,8 sur 10 et 97e place sur 159 pays ; 2006 : 84e place sur 163 pays ; 2007 : la 99e place sur 179 pays ; 2008 : 92e place sur 180 pays ; 2009 : 111e place sur 180 pays ; 2010 : 105ème place sur 178 pays ; 2011 : 112ème place sur 183 pays ; 2012 : 105e place sur 176 pays ; 2013-105 rangs sur 107 pays ; 2014 -100ème sur 115 pays ; 2015 - 88ème sur 168 pays ; 2016 -108ème sur 168 pays ; 2017-112ème place sur 168 pays ; 2018- 105ème place sur 168 pays ; 2019- 106ème sur 180 pays.

Rapport de janvier 2021 pour 2020, 104ème place sur 180 pays avec une note de 36 sur 100. Selon cette institution, internationale, pour l'Algérie, la majorité des institutions administratives et économiques sont concernés par ce cancer de la corruption. L'on sait que les auteurs de l'IPC considèrent qu'une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un « haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé, et que des affaires saines à même d'induire un développement durable ne peuvent avoir lieu, cette corruption favorisant surtout les activités spéculatives.

Dans ce cadre,- loin de TOUT MONOPOLE, il s'agira de redéfinir à l'avenir avec précision le rôle de l'Etat dans

le développement économique et social et par là la nature du contrôle à mettre en œuvre. Les différents scandales financiers en Algérie, qui touchent l'ensemble des secteurs publics et privés, la corruption s'étant socialisée, relatés chaque jour par la presse nationale, dépassent souvent l'entendement humain du fait de leur ampleur, encore que tout Etat de droit suppose la présomption d'innocence afin d'éviter les suspicions et les règlements de comptes inutiles. Pourtant, ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics et surtout le manque de cohérence entre les différentes structures de contrôle. Ces scandales jouent comme facteur à la fois de démobilisation des citoyens par une névrose collective. Cependant, et il faut le souligner, c'est pour la première fois de l'histoire de l'Algérie que des procès publics ont lieu, du fait que la corruption existe depuis l'indépendance politique. Cela dénote de l'urgence d'une moralisation de la vie publique, en mettant en place d'autres mécanismes qui évitent que ces pratiques ne se reproduisent.

La mise en place de ces mécanismes transparents renvoie à plus de liberté, d'efficacité économique, de justice sociale, (indépendance de la justice), de moralité des institutions et de démocratie. Il ne s'agit pas de créer des commissions sans lendemain. C'est que la lutte contre la mauvaise gestion et cette corruption qui se généralise tendant à être socialisée, implique avant tout une moralisation de la pratique des structures de l'Etat eux-mêmes au plus haut niveau, niveau de dépenses en contradiction avec les pratiques sociales malgré des discours moralisateurs, avec cette montée de la paupérisation qui crée une névrose collective.

De ce fait le contrôle institutionnel (Cour des Comptes, Inspection Générale des Finances IGF, Direction Générale des Impôts) sans parler des contrôles routiniers des services de sécurité, devra s'insérer dans ce nouveau cadre pour une moralisation de l'Etat lui-même par une plus grande DEMOCRATISATION des décisions économiques, sociales et politiques solitaires, où chaque acteur a un rôle strictement défini. La dilution des responsabilités à travers la mise en place de différentes commissions témoignent de l'impasse du contrôle institutionnel en dehors d'un cadre cohérent, où les règlements de comptes peuvent prendre le dessus, alors que l'objectif est une totale transparence pour crédibiliser toute décision.

Le bureau comme l'a montré le grand sociologue Max Weber est nécessaire dans toute économie mais il doit être au service de la société. Il est nécessaire au fonctionnement de toute éco-

nomie mais non fonctionner comme en Algérie comme pouvoir bureaucratique qui fonctionne en vase clos et qui est le pouvoir numéro 1, car les pratiques sociales contredisent souvent les discours si louables soient-ils. La refondation de l'Etat actuellement dépasse et de loin l'aspect technique de la politique. Dans le cadre de cette refondation politique, l'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétence, de loyauté et d'innovation sont instaurés comme passerelles de la réussite et de la promotion sociale et limiter l'action de l'immoralité et de la assabia (relations tribales et de clientèles) facteurs de la décadence de toute société avec les résurgences identitaires, Le pouvoir inauguré comme contrat politique implique par les tenants du socialisme de la mamelle afin de légitimer l'échange d'une partie de la rente contre la dépendance et la soumission politique et qui efface tout esprit de citoyenneté active, ce pouvoir doit céder la place à un Etat de droit.

2. La sphère informelle, produit des dysfonctionnements des appareils de l'Etat, facteur de corruption

La lutte contre le terrorisme bureaucratique et la corruption en Algérie renvoie à la problématique de la sphère informelle et pose la problématique d'une manière générale de la difficile construction de l'économie de marché concurrentielle et de la démocratie tenant compte de notre anthropologie culturelle. Car la sphère informelle, produit de la bureaucratie, contrôle plus de 33% de la masse monétaire en circulation selon la banque d'Algérie(2019), somme colossale, avec une intermédiation financière informelle réduisant la politique financière de l'Etat.

Or son intégration est urgente loin des mesures autoritaires (répressives) qui produisent l'effet inverse, et ce, afin de pouvoir favoriser une saine concurrence et l'émergence de la véritable entreprise lieu permanent des richesses et donc favoriser les flux d'investissements nécessaires pour une croissance hors hydrocarbures condition de l'atténuation de la pauvreté et du chômage, la vocation de Sonatrach n'étant pas de créer des emplois. Les produits subventionnés, la distorsion, de la cotation du dinar par rapport aux pays voisins favorisent le trafic aux frontières lié à cotation du dinar sur le marché parallèle favorisant les surfacturations.

La procédure est simple je vous achète 1 euro vous me facturer 1,10 ou 1,20 euros et on partage et comme la différence avec le marché parallèle est de 50%, il y a encore une rente au niveau du marché intérieur où souvent le prix final s'aligne pour les produits

importés sur le marché parallèle excepté les produits subventionnés où avec une importation en devises de biens et services d'environ 930 milliards de dollars (souvent oubliés 10/12 milliards de dollars /an 2010/2019 la surfacturation étant plus importante) de dollars entre 2000/2019, avec une surfacturation de 15%, cela donne 140 milliards de dollars soit près de trois fois les réserves de change au 31/12/2020.

Ainsi la réforme bancaire, lieu de distribution de la rente, doit toucher fondamentalement la nature du système et pas seulement la rapidité de l'intermédiation financière (aspect purement technique), rapidité qui paradoxalement pourrait faciliter des détournements plus rapidement si l'on ne s'attaque pas à la racine du mal qui ronge le corps social. Ainsi se pose la question suivante : combien de banques ont-elles une comptabilité décentralisée selon les normes internationales, seules condition d'audits internes sérieux ? Il convient de se poser la question de savoir si l'on peut continuer dans cette voie hasardeuse, situation qui menace le fondement de l'Etat lui-même et la sécurité nationale.

Dans ce cadre, la sphère informelle produit historique de l'extension de la bureaucratie rentière qui tire sa puissance de l'existence même de cette sphère tissant des réseaux diffus de corruption n'est que la traduction de la faiblesse de la démocratisation du système économique et politique, donnant d'ailleurs du pouvoir à ceux qui contrôlent l'information, pouvant favoriser sans démocratisation la corruption. Dans ce cadre, l'intégration de la sphère informelle selon une vision cohérente, loin de toute vision bureaucratique autoritaire doit aller de pair avec par une participation plus citoyenne de la société civile et devant favoriser la légitimité de tout Etat du fait qu'elle permettra à la fois de diminuer le poids de la corruption à travers les réseaux diffus et le paiement des impôts directs qui constituent le signe évident d'une plus grande citoyenneté, l'élément fondamental qui caractérise le fonctionnement de l'Etat de droit étant la confiance. On peut émettre l'hypothèse que c'est l'Etat qui est en retard par rapport à la société qui enfante des règles qui lui permettent de fonctionner.

3.- L'absence d'un système d'information fiable rend difficile le contrôle

La non maîtrise des données internationales, la faiblesse de la codification existante, la rente ayant pendant des années comblé les déficits au nom d'une paix sociale fictive, la marginalisation des compétences, tout cela engendré fondamentalement par la nature du système bureaucratique expliquent l'effondrement du système d'information à tous les niveaux ou parfois des responsables sont informés par la presse ignorant le fonctionnement de leur secteur. Or la base de toute décision repose sur une information fiable et une erreur de politique économique peut se chiffrer en pertes pour la Nation de plusieurs centaines voire des milliards de dollars.

(A suivre)
A.M

INFO
EXPRESS**Batna
Levée du gel sur le
projet de restauration
du mausolée royal
Medghassène**

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé lundi à Batna la levée du gel sur le projet de restauration du mausolée numide royal Medghassène dans la commune de Boumia.

Lors de son inspection de ce mausolée au second jour de sa visite de travail dans la wilaya, la ministre a précisé que le montant réservé à l'opération qui sera supervisée par des spécialistes algériens en coordination avec des institutions relevant de son département et l'association «des amis du Medghassène» est «de 150 millions DA en plus de 500.000 dollars pour la restauration de ce monument dans le cadre d'une convention avec les Etats-Unis d'Amérique».

Après avoir suivi un exposé sur le mausolée et l'état dans lequel il se trouve depuis quelques années, Mme Bendouda a souligné «la grande importance de ce monument et sa grande valeur en étant le plus ancien site archéologique d'Algérie dont la construction remonte à près de 400 ans avant J.C.».

Selon les explications faites à la ministre, le mausolée Medghassène représente un modèle d'architecture funéraire local qui a été classé parmi les sites et monuments historiques en 1900 puis en tant que monument archéologique sur la liste des mausolées royaux en 2002. Une étude de plan de protection et de mise en valeur du site et de la zone qui en relève se trouve actuellement à la deuxième phase de son exécution, selon les mêmes explications qui ont noté que ce monument a bénéficié d'un projet de valorisation dans le cadre d'un programme d'appui et de valorisation du patrimoine culturel entre l'Algérie et l'Union européenne.

R.R.

Boumerdès

La situation est catastrophique !

Pour cela la justice doit être juste, les institutions étatiques doivent être dignes de confiance et instaurer un climat de communication entre l'administrateur et les administrés. Qu'ils opposent ou divisent des peuples, des entreprises, des groupes sociaux, de quelque nature que ce soit, les conflits naissent presque toujours de l'incompréhension, de la méfiance, de l'incapacité à se mettre à la place des autres, au non-respect des lois, à l'excès de zèle, à certains dépassements de part et d'autre. Dans notre beau pays, il faut le dire sans risque de nous tromper que le fait que chacun «fasse ce qu'il veut», ou encore, pousse la charrue comme bon lui semble, pour en fin de compte déboucher sur les lois de la jungle, lorsque ces ingrédients sont réunis, il suffit d'une initiative maladroite, même si elle est bien intentionnée, d'un incident fortuit, voire d'un mot imprudent pour qu'un feu prenne sur lequel il y a toujours bien sûr de bonnes âmes pour souffler. Nous savons tous que personne n'est au-dessus de la loi, aussi chacun de nous a des droits et des devoirs envers la société, le citoyen se doit de respecter les lois, le policier ou le gendarme ne doit en aucun cas outrepasser ses prérogatives. Mais au fait, de quelles lois parlons-nous dans notre beau pays l'Algérie ? C'est incroyable mais aussi vrai pour dire que l'époque où nous vivons est très dangereuse, la peur prend le dessus sur le citoyen étant donné que personne ne respecte personne et où tout marche de travers. L'insécurité et les dépassements sont monnaie courante, c'est vraiment intolérable, voire inadmissible ce pourrissement et ce laisser-aller qui prévaut de nos jours dans chacune de nos villes. L'

L'Etat algérien doit faire respecter les lois qu'il a lui-même édictées, et cela quelles qu'en soient les conséquences. Seul l'Etat doit dicter des décisions aussi difficiles soient-elles à prendre. Il doit faire preuve d'autorité afin que les lois soient justement respectées. Il doit avoir toute la latitude à intervenir au bon moment.

importante croissance des lois de la République comme phénomène social, culturel et économique s'impose à tous les citoyens, à tous les dirigeants et responsables politiques, à tous les commis de l'Etat, aux services d'ordre censés appliquer les lois. Les lois ont été érigées pour faire en sorte de moraliser l'être humain, pour son épanouissement, pour sa protection pour vivre une vie décente, et à restituer les droits légitimes pour tout un chacun, car en respectant les lois et en les appliquant convenablement, on peut contribuer à l'accomplissement des devoirs de l'homme à la qualité de la vie. Malheureusement, ce n'est pas le cas dans notre pays où l'injustice, la hogra, le favoritisme et la corruption sont de nos jours maîtres des lieux. Dans un passé récent, le défunt billetiste Boussad Abdiche, journaliste au quotidien El Moudjahid avait dit que «le tricot fait à la main est une entreprise qui demande du temps, de la patience et aussi de la précision, car il suffit qu'une maille lâche, qu'apparaît un petit trou de la grosseur d'une tête d'épingle et qui grandit ensuite tellement vite qu'on finit par y passer le doigt, puis la main». Il en est de même pour n'importe

quelle entreprise de n'importe quelle dimension, aussi petite soit-elle dans la conception, et c'est tout de suite un flot ininterrompu, et puis l'inondation. (Billet du 16 décembre 1985). C'est exactement ce qui se passe actuellement dans notre pays où certes la peur d'avant a disparu, mais cela rien n'empêche qu'un autre fléau s'offre à nous, celui de la hogra, des dépassements, des bévues policières, de la bureaucratie, du favoritisme. Il est vrai que les Algériens ont réussi à faire de ce beau pays, qui est notre mère patrie, un enfer invivable, et c'est affirmatif. Valons-nous vraiment quelque chose ou sommes-nous véritablement des Algériens qui ne valent rien ? Alors pourquoi durant le temps du parti unique, beaucoup d'injustices s'étaient déclarées, et c'est incompréhensibles, cette façon de raisonner puisque vous avez beau saisir les autorités locales, les responsables du gouvernement, ministère de l'Intérieur, ministère des Moudjahidines, les directions des services de sécurité, soyez-en sûr que personne ne vous répondra, vous avez beau crier à qui veut bien l'entendre que vous êtes sujet à une injustice, vos doléances resteront lettres mortes. Il y a des imperfections dans nos lois, ou serait-ce des excès de zèle de certains agents de l'ordre censé protéger le citoyen qui sont à l'origine des dépassements. Ce sont donc les personnages qui ne sont pas à la hauteur des institutions étatiques qu'il convient impérativement de changer si on veut mettre fin à l'injustice qui empoisonnent la vie du citoyen. A qui faut-il s'adresser lorsque vous êtes agressé par les représentants de la loi ? Que fait-on lorsqu'on est sujet à des dépassements et que personne ne daigne vous écouter, là on peut dire que l'Etat est absent, car sa responsabilité comme institution de sauvegarde est également engagée. C'est à l'Etat, par le biais de son responsable, qu'incombe le droit d'assurer la sécurité des biens et des personnes. C'est à l'Etat de faire respecter les lois et d'accorder les droits à chaque individu, et pour cela, il faudrait que du sommet à la base, le responsable à chaque niveau, qu'il soit dans la police, dans la gendarmerie, dans la justice, dans n'importe quels secteurs étatiques, dans les douanes, dans les collectivités locales, chacun doit assumer convenablement sa mission. Les agents de l'ordre sont tenus par le respect de la loi, ils sont les premiers à qui incombe le respect de la loi et la préservation de la dignité des citoyens. Le principal rôle des agents de l'ordre est d'assurer la sécurité des personnes et des biens. De là, ils sont chargés du maintien de l'ordre régis par la République démocratique et populaire partout où le besoin se fait sentir. Lorsque le policier ou le gendarme applique convenablement dans le strict respect de la loi et sans excès de zèle un quelconque abus d'autorité, son travail sans toucher à la dignité du citoyen, tout va bien, et lorsque les premiers responsables, quelle que soit l'admini-

nistration, font attentivement leur boulot avec assiduité et respect, il est tout à fait certain que tout marchera sur des roulettes. Aussi, combien de fois n'avons nous pas entendu des citoyens se plaindre : «J'ai écrit au wali pour demander une audience, et à ce jour, il n'a pas daigné me répondre. J'ai saisi le maire. J'ai transmis mon problème au Chef du gouvernement, mais depuis presque une année, je n'ai reçu aucune réponse.

La bureaucratie, voilà le mal où il réside, et faire ce constat ne saurait dispenser les responsables à tous les niveaux de ne pas faire comme il se doit leur tâche pour laquelle ils sont payés, car effectivement, le grand mal est là, et pour cela, il suffit de se rendre dans n'importe quelle administration telle que l'APC, la daïra, le commissaria, la brigade de Gendarmerie, les institutions étatiques pour se rendre compte de l'accueil glacial qui vous est réservé. Il est tout à fait certain que beaucoup d'entre nous souffrent actuellement de cette passivité de l'Etat, le laisser-aller qui s'exprime en angoisse devant l'incertitude, la faiblesse du danger devant l'insécurité qui prend des proportions énormes, d'où la situation de naufrage. Alors comment expliquer aux responsables que de l'injustice vient la hogra, la violence, le non-respect des lois ? Pourquoi un tel constat amer qui n'honore en aucun cas les responsables à quel que niveau que ce soit de nos institutions étatiques ? Alors des questions s'imposent d'elles-mêmes : Qui faut-il blâmer ? L'institution algérienne ou ceux qui ont été désignés pour la diriger ? La réponse est claire et nette : les institutions sont indemnes de toutes critiques, ce sont les hommes censés la servir qui, toute honte bue, n'assument pas convenablement leurs tâches, leurs devoirs et les droits dans un ensemble de relations déterminées qui éliminent toute confusion, tout conflit ou tout échappatoire pour la promotion de l'intérêt commun. Chacun doit assumer ses responsabilités et prendre des décisions dans l'intérêt de tout un chacun, il doit combattre le laisser-aller, le laxisme et le gaspillage. La responsabilité doit et ne peut s'exercer qu'en toute clarté. Chez nous, il est très difficile de prouver que vous avez raison car en cas d'excès de zèle, il trouvera toujours quelque chose pour se justifier, car au nom de leurs lois, tout est permis. L'abus d'autorité est synonyme d'excès, d'exagération à outrepasser certains droits. Plus largement, l'abus d'autorité dans un sens proche de l'abus de pouvoir est une contrainte morale exercée sur quelqu'un par une personne qui se sert de son autorité de fait ou de droit. L'abus d'autorité est l'acte d'un fonctionnaire ou d'une personne dépositaire de l'autorité publique qui outrepassé son autorité. L'Etat de droit reviendra lorsqu'on aura éliminé ces contraintes. Il faut bannir la hogra, respecter la Constitution, instaurer une vraie justice, selon les lois de la République.

Kouider Djouab

Postes frontaliers d'El Tarf

Baisse en 2020 du nombre de voyageurs

Une baisse du nombre de voyageurs ayant transité par les deux postes frontaliers d'El Tarf a été enregistrée en 2020, suite à la fermeture des frontières en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, a-t-on appris, dimanche, de la chargée de communication de la direction régionale des Douanes algériennes de Annaba.

Selon Asma Belkhir, les deux postes frontaliers de Oum Théboul et El Ayoun, relevant de la daïra d'El Kala ont connu une baisse «sensible» en matière de transit de voyageurs et de véhicules depuis la propagation de l'épidémie de coronavirus. La même responsable a expliqué que «la crise sanitaire que connaît le pays a imposé la fermeture des frontières et la mise



en place d'un dispositif adéquat pour la gestion de la situation de crise et le rapatriement des voyageurs, demeurés coincés dans le pays voisin». Et d'ajouter : «Pas moins de 6.371 voyageurs ont transité (entrée et sortie) durant cette période par le poste frontalier de Oum Théboul et 313 autres par celui d'El Ayoun». La même source a expliqué que plus de 3.496 voyageurs ont emprunté, durant l'année 2020, le poste frontalier

de Oum Théboul pour se rendre en Algérie, tandis que 2.875 autres voyageurs l'ont emprunté pour se rendre dans le pays voisin. Mme. Belkhir a aussi fait savoir que le poste d'El Ayoun a enregistré la sortie de 262 voyageurs et l'entrée de 51 autres dans le strict respect des conditions de prévention et de lutte contre le coronavirus durant cette même période.

R.R.

Bordj-Menaïel

La wilaya n'a rien vu venir !

La localité de Bordj-Menaïel qui, il n'y a pas si longtemps, était un havre de paix où le civisme et les bonnes manières étaient à l'honneur, offre aujourd'hui un visage hideux, indigne des hommes de culture et des aïeux qui étaient intrançageants sur le respect, l'éducation, l'hospitalité, l'accueil, sans oublier les chouhada qu'elle a vu naître. Bordj-Menaïel est devenue totalement méconnaissable.

La propreté, qui était le premier souci de ses habitants, n'a plus cours, et les natifs de la ville ne comprennent plus rien à ce brusque changement qui a vu leur ville se transformer en un immense dépotoir à ciel ouvert et où l'insécurité est maîtresse des lieux.

Les autorités locales, bien que conscientes de cet état de fait, n'ont en aucun cas inscrit dans leurs programmes respectifs les solutions à apporter, telle, au moins, la prise en charge des doléances de la population.

L'insécurité est devenue un problème ayant pris une ampleur inquiétante par la tournure prise par ses répercussions. La situation est alarmante et les pouvoirs publics doivent y mettre un terme au plus vite. Nul doute que cette situation d'insécurité qui a dépassé la cote d'alerte et connaît une évolution de plus en plus dangereuse.

Qui sont-ils ces jeunes désœuvrés qui ont choisi la ville de Bordj-Menaïel pour commettre leurs méfaits ? Sont-ils originaires de la région ? Voilà des questions qui préoccupent au plus haut point les habitants de la ville de Bordj-Menaïel qui refusent le fait que leur progéniture soient taxée de «voyous» et d'«agresseurs». «Nos enfants n'ont rien à voir ni de près ni de loin avec les actes de banditisme », affirme un sexagénaire. «Que font les autorités publiques face à ce phénomène ? », ajoute un autre vieux attablé dans un café au niveau du centre-ville. Les citoyens de la ville de Bordj-Menaïel n'ont jamais oublié toute l'aide fournie par la population de Tizi-Ouzou, de Béjaïa, de Béni Ouartilane, d'Azzeffoune, de Tigzirt, d'Aokas, et de toutes les régions d'Algérie lors du



La localité de Bordj-Menaïel s'est transformée en un immense dépotoir à ciel ouvert et où l'insécurité est maîtresse des lieux. (Photo : D.R)

séisme du 21 mai 2003, à titre d'exemple Mohamed Chérif Hannachi qui a mis son matériel (grue Poclair) à la disposition des autorités pour extraire des décombres les victimes», affirme un autre Ménaïli. c'était un grand homme.

Si Bordj-Menaïel est une ville livrée à elle-même, la responsabilité revient en premier lieu à l'Etat.

Le premier devoir de cette institution (l'Etat) n'est-il pas de garantir la sécurité des biens et des personnes ? C'est une obligation morale et juridique pour les pouvoirs publics à tous les niveaux, qui doivent agir promptement et efficacement contre les auteurs et les instigateurs de ce phénomène qui veulent salir les habitants de cette paisible et hospitalière «ville des Coquelicots».

La société civile doit se prendre en charge. La société civile par le biais de l'Ansej de Bordj-Menaïel a tenu une assemblée au niveau de la Maison de la culture pour discuter des problèmes socioéconomiques, sportifs et socio-culturels, de l'anarchie, des mentalités rétrogrades, de l'insécurité, du laxisme

et de l'indifférence qui favorisent la perpétuation d'une situation intolérable et à laquelle il doit être mis fin définitivement.

A titre d'exemple, on citera l'incurie des autorités locales quant à la réfection du réseau routier, la collecte régulière des ordures ménagères, ainsi que l'entretien de l'éclairage public. L'Ansej, à laquelle revient l'initiative de ce projet devant regrouper toutes les associations agréées (au nombre de 140), les partis politiques et autres et à être à l'écoute des élus locaux et apporter une aide et une assistance au président de l'APC pour un éventuel changement du cadre de vie, et puis qu'on parle de changement. Dieu a dit dans un verset coranique : «Ce n'est pas Dieu qui change les mentalités, mais c'est aux hommes de vouloir le changement».

Une ville livrée à elle-même dès la nuit tombée, l'autoroute sombre dans l'obscurité et il n'est pas conseillé de s'y aventurer. L'éclairage public est défectueux alors que des sommes colossales ont été jetées pour électrifier l'autoroute. Aucun projet sociocultu-

rel n'a vu le jour depuis l'indépendance du pays, mis à part la salle omnisports Krim Belkacem qui ne profite pas aux enfants de la ville. Bordj-Menaïel qui a payé un lourd tribut durant la glorieuse Révolution de novembre 1954, a de tout temps été «omise» par les différents exécutifs qui se sont succédé, soit à la wilaya, soit à la daïra. Quand on sait que Bordj-Menaïel détient le triste record du taux de chômage le plus élevé du pays, on comprendra aisément le mal-être de nos jeunes qui sombrent dans la consommation de la drogue et autres psychotropes au vu et au su de tout le monde.

La ville des Coquelicots n'est pas épargnée par ce fléau. Bien au contraire, elle est devenue la plaque tournante. Elle offre un visage indigne des hommes et des chouhada qu'elle a vu naître. Actuellement, chacun se proclame maître des lieux, chacun impose sa propre loi, une situation d'injustice. C'est le règne du non-droit, du laxisme, et l'anarchie prend place et empire. Nous ne faisons le procès de personne, mais force est de constater que les agressions à l'arme blanche, les cambriolages de magasins et d'appartements, le vol de véhicules augmentent

Cela devient intenable

Les lois de la République sont bafouées, laissant place à la loi de la Jungle. Personne ne respecte personne, le voisin ne prête aucune attention à son voisinage. Alors, de grâce, sortons de cette spirale et redonnons le look de jadis à cette charmante ville, rendons-lui sa tranquillité, sa sérénité, sa beauté sa propreté !

Kouider Djouab

L'insécurité est devenue un problème ayant pris une ampleur inquiétante par la tournure prise par ses répercussions. La situation est alarmante et les pouvoirs publics doivent y mettre un terme au plus vite. Nul doute que cette situation d'insécurité qui a dépassé la cote d'alerte connaît une évolution de plus en plus dangereuse.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 C'est Canteloup
20.55 Doc
21.05 Doc
23.05 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 La fille dans les bois
22.40 6 à la maison



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.30 Scènes de ménages
21.50 Le grand restaurant
22.00 Le grand restaurant
22.45 Le grand restaurant



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
20.55 Laisse entrer la nature
21.05 Faut pas rêver
22.05 Météo
23.05 Réseau d'enquêtes



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.43 Dans ses yeux
19.11 J'ai perdu Albert
20.50 La chute du président
22.47 Les insurgés



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.41 Le pacte des loups
17.01 Le pacte des loups
19.09 Le concile de pierre
20.50 Volte-face
23.04 Blade Runner



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.47 Les insurgés

Film de guerre de Edward Zwick

→ Biélorussie, 1941. Les frères Bielski, dont la famille a été tuée par les SS, prennent le maquis. Bientôt rejoints par d'autres juifs, les armes à la main, ils vont se dresser contre la barbarie nazie. 1941. Les troupes nazies déferlent sur l'Europe, multipliant meurtres, exécutions sommaires et exactions. En Biélorussie, Tuvia, Zus et Asael Bielski, trois frères ayant eu maille à partir avec la police et les autorités, assistent impuissants à l'invasion de leur petit village et se réfugient dans la forêt voisine qu'ils connaissent par cœur depuis leur enfance.

Ciné Premier - 20.50 La chute du président

Film d'action de Ric Roman Waugh

→ Pris au piège et faussement accusé, un chef de la sécurité veut retrouver l'auteur de la tentative d'assassinat commise contre le président des Etats-Unis.



Ciné Frisson - 20.50 Volte-face

Thriller de John Woo

→ Un policier se fait greffer le visage de son pire ennemi, le meurtrier de son fils, qui croupit dans un hôpital pénitentiaire. Mais ce dernier s'évade et prend à son tour les traits de l'inspecteur. La confusion est totale. L'homme de loi aura bien du mal à faire valoir sa bonne foi. Sean Archer dirige une unité d'élite spécialisée dans la lutte antiterroriste.



SALON LOCAL DE LA PHOTOGRAPHIE DE TEBESSA

LA MAISON DE LA CULTURE MOHAMED-CHEBOUKI ACCUEILLE LA 2^E ÉDITION

Pas moins de 43 photographes prennent part à la 2^e édition du Salon local de la photographie, ouvert lundi à la Maison de la culture Mohamed Chebouki de Tébessa.

Lors de l'événement de trois jours, 55 photos sont exposées à la salle d'exposition, capturant la beauté saisissante de la nature de cette wilaya frontalière ainsi que la diversité et la richesse de ses traditions.

Une affluence remarquable a été observée à l'ouverture de ce salon. Amateurs de la nature, des us et des coutumes de différentes tranches d'âge et passionnés de l'art de la photographie ont afflué à ce salon, qui marque la relance des activités culturelles et artistiques à la Maison de la culture Mohamed Chebouki.

«Cet événement a été organisé suite à la décision du ministère de la Culture et des Arts de reprendre les activités culturelles et réouvrir les établissements relevant du secteur, fermés pendant plusieurs mois en raison de la propagation du coronavirus», a indiqué le chef du service des activités culturelles de la même institution, Ali Zarif. «Un jury composé de spécialistes dans le domaine de la photographie évaluera les œuvres et sélectionnera les photographes qui participeront en mars prochain à la prochaine édition du Salon national de la photographie à Tébessa», a ajouté le responsable.

Le photographe et membre de l'association «Minerve» pour la photographie, Faouzi Daman, a appelé, de son côté, les passionnés de cet art de profiter de ces opportunités pour présenter leurs travaux, soulignant que ces manifestations permettent d'interagir avec des professionnels du domaine pour profiter de leurs expériences et partager les connaissances.

Les participants à ce salon ont fait part de leur satisfaction à la décision de reprise des activités culturelles, relevant que la démarche contribuera à mettre en avant les créations artistiques et culturelles notamment la photographie.

R.C.

Visite de Malika Bendouda à Batna Décisions au profit des sites de Lambèse et Timgad

«La première décision est la création d'un musée dans la ville de Tazoult digne des pièces archéologiques qui se trouvent dans cette importante région», a indiqué Mme Bendouda, ajoutant que la seconde décision est «le lancement immédiat d'une opération pour répertorier les vestiges du site de Timgad sur lequel sera dirigée une équipe de travail spéciale pour contribuer à l'opération».

«L'absence d'un répertoire des vestiges de ce site rend difficile en cas de perte d'une pièce importante d'en connaître la date d'entrée ou même l'existence», a relevé la ministre qui a souligné que la première décision concernant ce site archéologique qui, selon les explications données, est le plus grand d'Algérie avec 87 hectares, sera de «répertorier effectivement tous les vestiges et biens culturels qui se trouvent en son sein».

Mme Bendouda a aussi évoqué la valorisation du site de Timgad y compris son musée de mosaïques à travers l'initiative de certaines startups en coordination avec l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc) qui ont présenté sur site une application pour smartphone proposant contre paiement d'un certain montant une visite virtuelle guidée des sites archéologiques. La ministre a estimé que cela s'inscrit dans le cadre de «l'exploitation du patrimoine archéologique en vue de le préserver par l'utilisation des revenus ainsi obtenus pour sa protection qui de la sorte ne constituerait plus une charge pour l'Etat».



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a pris lundi, au second jour de sa visite dans la wilaya de Batna, des décisions d'urgence au profit des sites archéologiques de Lambèse (Tazoult) et Timgad.

La ministre de la Culture et des Arts a salué la décision du Premier ministre Abdelaziz Djerad de lever le gel sur le projet de protection et de mise en valeur du site de Timgad qui permettra l'installation de l'éclairage adéquat, l'achèvement de sa clôture et la restauration du musée du site après l'apparition de fissures. Elle a déclaré qu'un centre d'explication sera érigé à l'entrée du site outre de petits locaux réservés aux artisans de la région pour vendre des souvenirs aux visiteurs. La place du site sera également, a ajouté la ministre, «réaménagée pour qu'elle devienne à la hauteur de la nature et du patrimoine architectural de cette zone archéologique de renommée universelle». La ministre qui était

accompagnée du wali de Batna, Toufik Mezhoud, a visité le musée de Lambèse (Tazoult), où sont conservés les vestiges archéologiques romains et a reçu des explications sur la collection de vestiges conservés dans sa cour et dans la salle d'exposition qui renferme de rares mosaïques dont celle précieuse des néréides réalisée au moyen de tubes de marbre et de pâte de verre. Mme Bendouda a inspecté le musée des mosaïques de Timgad et son site archéologique.

« Nous œuvrons à transformer le site de Ghoufi en parc culturel »

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a affirmé dimanche, lors de sa visite

au site touristique et naturel Ghoufi dans la commune de Ghasira (93 km de la ville de Batna), que son département «œuvrera à transformer ce site en parc culturel».

Après avoir suivi un exposé sur le site classé site naturel en 1928 puis en 1967 s'étendant sur 420 hectares, la ministre a relevé que «chaque pierre de ce lieu exhale une beauté naturelle et culturelle a une histoire et l'architecture de ses constructions loin d'être fortuite s'inscrit dans une logique de résistance et d'autodéfense». «Il y a une lecture intelligente de l'espace qui rend le visiteur fier de sa civilisation et de sa culture qui fait qu'il mérite d'être un parc culturel».

R.C.

Littérature enfantine Pour une meilleure compréhension de la déficience

L'importance de la littérature enfantine dans la compréhension du handicap chez l'enfant a été soulignée, samedi, par l'enseignante Loubna Belkhir, à l'occasion d'un séminaire international en ligne, dédié à «la littérature enfantine, problèmes et défis», organisé par le laboratoire du patrimoine et linguistique de l'université Chadli Bendjedid. L'intervenante de l'université de Lorraine (France) a indiqué dans sa communication intitulée «le héros à déficience auditive dans la littérature enfantine», a démontré l'importance des récits destinés aux jeunes lecteurs et leur contribution dans le changement du regard porté par ces derniers aux enfants souffrant de déficiences physiques et mentales. Se référant au corpus de la spécialiste syrienne de la littérature enfantine, Lina Kilani, l'intervenante a relevé qu'en dépit de la difficulté de changer et de rec-

tifier l'attitude du jeune lecteur vis-à-vis de l'enfant handicapé, les récits consacrés à l'enfant souffrant d'un handicap auditif et destiné au jeune lecteur, «pouvaient contribuer au changement du regard porté sur cette catégorie de la société et à l'aider à devenir autonome». Résumant le récit, d'un jeune malentendant qui souffrait de solitude, de dépendance, de l'échec scolaire et de l'isolement du monde extérieur et qui est parvenu à retrouver son épanouissement, après avoir bénéficié d'un appareil auditif, l'intervenante a indiqué que «ce genre d'histoires permet aux enfants de lire et de se mettre à la place des enfants aux besoins spécifiques et surtout les aider et les accompagner à s'intégrer». L'enseignante Nadia Mouet de l'université de Guelma a, quant à elle, développé dans une communication en ligne, intitulée le «théâtre virtuel dédié à l'enfant

et son rôle dans le développement de ses capacités», a mis en relief l'impact des réseaux sociaux et leur rôle dans la sensibilisation des jeunes internautes, notamment durant la période de confinement lié au covid19. Signalant que durant la période de confinement, les réseaux sociaux, devenus incontournables, ont été davantage sollicités durant cette période, l'intervenante a indiqué que ce moyen de communication virtuel a été mis à profit pour présenter aux enfants, des contenus de qualité favorisant la sensibilisation et la protection contre ce virus tout en leur assurant le divertissement. Elle a, dans ce contexte, cité la contribution virtuelle du Théâtre régional d'Annaba (TRA) qui a su, assurer l'utile à l'agréable, et capter l'attention des enfants, durant la période de confinement à domicile en

proposant des pièces théâtrales destinées aux enfants, traitant des moyens de prévention et de lutte contre la Covid. Plusieurs thèmes traitant de la littérature enfantine de par le monde ont été, par ailleurs, présentés par près de 100 participants représentant plusieurs universités algériennes et étrangères lors de ce séminaire virtuel, organisé en collaboration avec le laboratoire de la littérature algérienne de l'université du 20 août 1955 de Skikda, du centre islamique d'El Tarf, l'association locale «Sinaat El Ghad» et du palais de la culture de la même wilaya. L'objectif de cette rencontre virtuelle est d'ouvrir le débat sur un thème d'actualité ainsi que d'échanger les connaissances et points de vue entre experts et universitaires, a précisé la présidente de ce séminaire Mme. Bariza Bahloul.

R.C.

vie pratique

beauté

Gommage du visage: conseils, bons gestes et recettes pour faire peau nette



Le gommage du visage fait partie des étapes essentielles d'une routine de soin bien ficelée. Mais quels sont ses bénéfices pour la beauté de la peau et comment choisir le sien ? On fait le point.

Au même titre que le démaquillage, le nettoyage et l'hydratation, le gommage du visage est une étape essentielle pour afficher un teint radieux et une peau bien nette. En effet, l'épiderme a besoin d'un petit coup de pouce pour se débarrasser de ses cellules mortes et être au top de sa forme. Voici quelques explications et conseils pour mieux comprendre les bénéfices du gommage visage et devenir une pro de l'exfoliation à la maison.

Le gommage visage, à quoi ça sert ?

La peau, qui est l'organe le plus étendu du corps humain, a son propre cycle de renouvellement. Tous les vingt-et-un jours, de nouvelles cellules cutanées viennent remplacer celles qui ont déjà fait leur temps à la surface de la peau. Généralement, ces cellules mortes tombent toutes seules, mais il peut arriver qu'elles fassent de la résistance et qu'elles restent accrochées à l'épiderme. Le gommage visage va permettre de balayer ces cellules récalcitrantes pour homogénéiser le teint, désobstruer les pores et favoriser l'écoulement naturel du sébum. Son utilisation régulière va aussi booster le renouvellement cellulaire et favoriser l'action des autres produits cosmétiques appliqués par la suite.

Mais attention, si le gommage visage doit permettre de faire peau neuve, il ne doit pas non plus fragiliser le film hydrolipidique qui protège naturellement l'épiderme. Le choix du produit n'est donc pas à prendre à la légère et ce dernier doit être adapté à son type de peau afin d'éviter la catastrophe cutanée.

Comment choisir son gommage visage ?

Il y a différentes façons d'exfolier son visage et tout autant de possibilités de produits. La plus répandue consiste à utiliser un soin spécifique, généralement présenté sous forme de gel, de crème ou de poudre, une à deux fois par semaine. Pour éviter d'abîmer son visage en voulant lui faire du bien, la texture du produit et les agents gommants qui le composent doivent être choisis avec soin.

(A suivre)

Météo

Mercredi 3 février : 22°C

→ Dans la journée : Partiellement nuageux et vent max 22°C, ressentie 18°C Vent modéré de sud

→ Dans la nuit : Vent avec averses 13°C, ressentie 18°C Vent modéré d'ouest

Alger : Lever du soleil : 07:51 Coucher du soleil : 18:11



Santé

Conseils pour une alimentation anti-hypertension

→ Quand on est hypertendu, et même si l'on est bien soigné par des médicaments, la place de l'alimentation reste essentielle. Voici les aliments qu'il faut privilégier pour continuer à lutter contre l'hypertension.

Conseils vous permettront de composer une alimentation équilibrée, vous permettant de réduire votre tension artérielle.

Mangez moins gras et faites le bon choix des graisses

Ce sont essentiellement les graisses d'origine animale qui ont une part de responsabilité dans l'oblitération et le durcissement des artères, l'hypertension accentuant en outre la pénétration des graisses dans la paroi artérielle.

Il est donc recommandé :

De surveiller les graisses à risque (beurre, crème fraîche à 30 %, viandes grasses, fromages secs, certaines graisses de friture) ; D'utiliser des huiles végétales qui ont un effet bénéfique sur la pression artérielle. Pour l'as-

saisonnement : olive, colza, noix. Pour la cuisine: olive, tournesol, huile mélangée, en les variant ; De consommer du poisson au moins deux fois par semaine, sans craindre les poissons gras : harengs, maquereau, saumon, thon (bonnes graisses).

Réduisez la consommation de sucre

Un taux sanguin trop élevé en sucre (hyperglycémie) peut aggraver l'hypertension artérielle. Le sucre et les produits sucrés doivent être consommés avec modération, jamais à jeun. En revanche, les sucres de saveur non sucrée (céréales, pâtes, pommes de terre, riz, légumes secs) doivent être consommés régulièrement.

Modérez la consommation de sel

Il existe des astuces : par exemple, simplement en ne resalant pas systématiquement vos plats, après une cuisson normalement salée et en ne posant pas de salière sur la table. Ou bien en remplaçant le sel par des épices (curry, thym, curcuma, etc.).

(A suivre)

Délices du jour

Gratin de brocolis à l'emmental

INGRÉDIENTS

- 1 belle botte de menthe fraîche
- 1 oignon moyen ici 2 petits
- 4 gousses d'ail
- 1/2 verre d'huile d'olive 120 ml
- sel
- 2 grands bols de semoule moyenne un bol de 400 ml

PRÉPARATION

Préchauffez le four th.8 (240°C). Divisez les brocolis en petits bouquets. Rincez-les, puis faites-les cuire à l'eau bouillante salée pendant 10



min ou au cuit-vapeur pendant 20 minutes. Égouttez-les soigneusement. Dans un bol, mélangez à l'aide d'une fourchette la crème

fraîche et le 2/3 du fromage râpé et la noix de muscade râpée. Salez et poivrez à votre convenance. Beurrez généreusement 4 petits plats à gratin et répartissez-y les petits bouquets de brocolis. Versez la crème au fromage au-dessus et saupoudrez la surface avec le fromage râpé restant. Enfourez pendant 15 min. La surface doit être bien dorée et gratinée. Servez chaud dans les plats de cuisson.

Horaires des prières

Mercredi 21 djoumada el tani 1442 :

3 février 2021

Dhor13h02
Asser15h45
Maghreb18h15
Icha19h42

Jedi 22 djoumada el tani 1442 :

4 février 2021

Fedjr06h25

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

sport

Zetchi (FAF)

Un match contre une «sélection mondiale» à programmer prochainement

→ La Fédération algérienne de football envisagera, dans un avenir proche, de programmer un match amical contre «une grande sélection mondiale» au nouveau stade d'Oran dont les travaux touchent à leur fin, a indiqué lundi à Oran son président, Kheireddine Zetchi.

«Je suis vraiment ébahi par cette très belle infrastructure aux normes internationales et dans laquelle on fera en sorte de programmer une rencontre amicale face à une grande sélection mondiale, une occasion aussi pour lancer la campagne de promotion des Jeux méditerranéens qui auront lieu à Oran en 2022», a déclaré le patron de la FAF à la presse en marge de sa visite, en compagnie du sélectionneur Djamel Belmadi, au stade de 40 000 places.

Kheireddine Zetchi, dont il s'agit de sa première visite au nouveau stade d'Oran qui devrait être réceptionné le 31 mars prochain, a profité de l'occasion pour rassurer le directeur général du Comité d'organisation des JM, Salim Iles, quant à son soutien total. «La FAF, l'équipe nationale et tous ses joueurs sont mobilisés pour participer à la campagne de promotion des JM afin que cet événement que va abriter notre pays soit une parfaite réussite», a ajouté Zetchi, dont le mandat olympique expirera en mars prochain. Pour sa part, l'entraîneur national, Djamel Belmadi, s'est dit «très satisfait» de la qualité de la



■ Zetchi et Belmadi en visite au stade d'Oran.

(Photo : D. R.)

pelouse du stade, ainsi que ses équipements, appelant au passage à «préserver ce précieux acquis pour le football algérien en particulier et le sport national en général».

Il n'a pas, en outre, écarté l'éventualité de voir l'équipe nationale se produire au niveau de cette infrastructure dans un avenir proche, tout en vantant le public oranais «très passionné du football et qui aime tant ses clubs et sa sélection».

La FAF œuvre à renforcer la formation

Par ailleurs, Kheireddine Zetchi a insisté, lundi à Sidi Bel-Abbès, sur «le renforcement de la formation et l'investissement dans les jeunes talents pour la promotion du sport d'élite», soulignant que la FAF a œuvré à concrétiser ces principaux objectifs lors de son mandat.

Lors d'une conférence de presse en compagnie du sélectionneur national, Djamel Belmadi en marge de l'inauguration de l'académie de formation des jeunes talents de football à Sidi Bel-Abbès, Zetchi a affirmé que la FAF a concentré tous les efforts sur l'aspect de la formation qualitative qui sert le football actuellement et dans un proche et moyen termes.

Au sujet du programme de la FAF concernant la réalisation des centres de formation, il a déclaré qu'avec l'académie de formation de Sidi Bel-Abbès et celle de Khemis Miliana (Aïn Defla) il y a une année, la FAF a franchi une étape importante, annonçant l'inauguration dans les prochains mois de deux autres à Aïn Sefra (Naâma) et Ouargla, outre la programmation de la réalisation de quatre autres académies. Pour ce qui est de la sélection de jeunes talents,

le président de la FAF a fait savoir que l'opération a comporté plusieurs sessions de prospection dans différentes régions du pays offrant l'égalité des chances aux jeunes prodiges nés entre 2006 et 2007 pour suivre une formation qualitative qui leur permet de réaliser leur rêve de porter le maillot de l'Equipe nationale de football de la catégorie de moins de 17 ans.

Abordant le bilan général de la Fédération algérienne de football durant sa présidence, Zetchi a déclaré que les objectifs tracés ont été atteints, citant comme meilleure preuve le trophée remporté par les Verts lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations de football en 2019 en Egypte, «qui fait la fierté de l'Algérie».

«Je suis satisfait de tout ce qui a été réalisé au service du football algérien. Cependant, il y a encore du travail à faire loin de toutes susceptibilités», a-t-il ajouté en énumérant tous les projets visés dans le cadre du professionnalisme.

Pour sa part, le sélectionneur national, Djamel Belmadi a répondu à une question au sujet de candidats qui veulent utiliser son nom pour briguer la présidence de Fédération algérienne de football, «je m'intéresse à l'entraînement de l'Equipe nationale et à d'autres succès avec elle et je ne permets pas d'être un moyen à quiconque pour soutenir sa candidature».

R. S.

Stade Mustapha-Tchaker

L'équipement des gradins en sièges avant le mois de juin prochain

→ Le wali de Blida, Kamel Nouisser, a fait état, lundi, du lancement des travaux d'équipement en sièges des gradins du stade Mustapha-Tchaker (Blida), après la rencontre prévue fin mars prochain entre la sélection nationale de football et le Botswana, dans le cadre de la 6^e et dernière journée du 8^e Groupe des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2021 au Cameroun, reportée pour 2022.

«Les tribunes du stade Mustapha-Tchaker devront être équipées en sièges avant le mois de juin prochain, et ce, dans le cadre d'une opération de grande envergure financée par le secteur, a déclaré à la presse Nouisser en marge d'une visite inopinée à cette infrastructure sportive.

Une enveloppe financière de 40 Mds centimes a été dégagée pour la concrétisation de plusieurs opérations essentielles et indispensables pour la mise aux normes de ce stade, notamment l'équipement des tribunes en sièges pour plus de confort des supporters et pour donner une belle image à cette infrastructure footballistique, qui a abrité tant de matches importants de l'équipe nationale, a-t-il ajouté. Soulignant la finalisation des études relatives à ces opérations, le wali a évoqué les nombreuses réunions de coordination tenues dans ce cadre entre des représentants de la Fédération algérienne et du ministère de la Jeunesse et des Sports. Un appel d'offres devra être lancé la semaine prochaine après l'approbation du cahier de charges, a fait savoir Nouisser qui a précisé que les travaux de réaménagement concerneront le changement des vestiaires

conformément aux réglementations de la Fédération internationale de Football, qui exigent le placement des vestiaires sous la tribune officielle. Les travaux portent également, sur la couverture de la tribune officielle et l'aménagement de l'éclairage et de la tribune réservée à la presse, outre l'aménagement du terrain réservé aux entraînements sur financement de la wilaya, le but étant d'attirer d'autres équipes pour générer plus de revenus au complexe. Le wali a indiqué que, dès le parachèvement de ces travaux, «les autorités wilayaes se concerteront sur la possibilité d'entreprendre d'autres opérations pour améliorer cette infrastructure sportive, et partant, optimiser ses chances d'être choisie par la FAF pour abriter des matches de l'équipe nationale, au

regard de l'existence de stades concurrents à Oran, Baraki, Douera (Alger), Annaba et Constantine. En prévision de la rencontre de l'équipe nationale face au Botswana en mars prochain, le stade avait bénéficié d'opérations urgentes consistant en la mise en place d'un gazon naturel aux normes internationales et sous la supervision de cadres nationaux, a rappelé Nouisser. Dans le cadre de ces opérations urgentes qui touchent à leur fin, et pour lesquelles une enveloppe de 3 Mds de centimes a été allouée, les vestiaires ont été aménagés dans le respect du protocole sanitaire, soit plus de 4 salles, en sus de l'équipement d'une nouvelle salle pour les conférences de presse, en plus de l'acquisition d'équipements nécessaires, tels le tunnel de sortie des joueurs. ■

ES Sétif

Le Ghanéen Lomotey qualifié aux niveaux local et continental

→ L'attaquant international ghanéen Daniel Lomotey, signataire d'un contrat de trois saisons avec l'ES Sétif, a été qualifié aux niveaux local et continental lors du dernier jour du mercato exceptionnel dimanche, a annoncé lundi l'actuel leader du championnat de Ligue 1 de football. «Le joueur pourra jouer au niveau continental, après la réception de la

lettre de sortie de la Fédération ghanéenne. Il sera présenté à la presse lundi et entamera les entraînements à l'occasion de la séance de reprise», a indiqué l'Entente dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Daniel Lomotey (21 ans) a rejoint l'ESS en provenance de l'équipe de l'Académie de l'Afrique de l'Ouest, actuel troisième au classe-

ment du championnat ghanéen, au terme de la 11^e journée. Il a marqué 7 buts en 8 apparitions. Lomotey avait pris part avec la sélection ghanéenne des moins de 20 ans (U20) à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de la catégorie, disputée au Niger, inscrivant un doublé face au Burkina Faso (2-0) lors du premier tour. Le mercato exceptionnel d'une semaine décidé

par la Fédération algérienne a pris fin dimanche à minuit. Il concernait uniquement les Algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étrangers. Afin de sauvegarder l'intégrité de la compétition, les mutations entre clubs algériens sont strictement interdites. Le mercato traditionnel sera ouvert à la fin de la phase aller du championnat de L1. ■

EN
DEUX MOTS

**Paradou AC :
L'Espagnol
Adolfo Baines
Pilart rejoint le
staff technique**

Le technicien espagnol, Adolfo Baines Pilart, a rejoint le staff technique du Paradou AC en tant qu'entraîneur-adjoint, signant ainsi son retour chez le club algérois, a indiqué lundi le pensionnaire de la Ligue 1 de football sur sa page officielle Facebook. Adolfo Baines Pilart (48 ans), ancien gardien de but professionnel, faisait partie du staff de l'ancien entraîneur espagnol du PAC Josep Maria Nogués (2016-2018), ce dernier avait quitté son poste à l'issue de la fin de son contrat, pour être remplacé par le Portugais Francisco Alexandre Chalo. Le technicien franco-algérien Hakim Malek a trouvé un accord avec la direction le 17 janvier dernier pour une séparation à l'amiable. Il a été remplacé par le directeur technique sportif, le Malgache Pierrick Le Bert. Le PAC reste sur une match nul concédé samedi à domicile face à l'AS Ain M'lila (0-0), dans le cadre de la 11^e journée. Les coéquipiers de l'attaquant Youssi Bouzok pointent à la 11^e place au classement, en compagnie du NA Hussein-Dey, avec 13 points chacun.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1, 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

ES Sétif

Le Ghanéen Lomotey qualifié aux niveaux local et continental

le match à suivre

Zetchi (FAF)

Un match contre une «sélection mondiale» à programmer prochainement

football

MC Alger

Confiance renouvelée à l'entraîneur Neghiz

Confédération africaine de football

Ahmad Ahmad est de retour...

→ **Non, ce n'est pas une petite victoire que décroche Ahmad Ahmad, c'est plutôt une grosse victoire qui déplume le football africain. Il revient en force sur les affaires, un autre combat va débuter.**

La sanction prise par la Fédération internationale de football le 19 novembre dernier l'interdisant d'exercer durant cinq ans toute activité liée au football pour de multiples entorses au code d'éthique, dont des détournements de fonds, vient d'être vérifiée sur le terrain par de nombreux professionnels et gestionnaires du football africain. «La formation arbitrale avait rejeté la demande de mesures provisionnelles de Ahmad visant à ce qu'il soit fait interdiction à la FIFA de prendre toute décision ayant pour conséquence d'empêcher Ahmad ou de lui rendre plus difficile de se présenter à l'élection à la présidence de la Confédération africaine de football prévue le 12 mars 2021», souligne ainsi le communiqué.

Cafouillage inédit ?

Coup de tonnerre ce vendredi, le Tribunal arbitral du sport (TAS) annonce qu'il lève, provisoirement, la suspension frappant le patron du football africain Ahmad Ahmad. Une annonce qui fait frémir le football africain. Faut-il en rire ou en pleurer ? Chacun laissant croire qu'il est dans l'exercice plein et entier de ses attributions respectives, en toute légitimité. Applaudissements et déceptions froissent et écrasent les feuilles qui «supportent» le poids des décisions d'hier prises pourtant par la plus grande instance du football mondial le 19 novembre dernier. Ahmad Ahmad ne pourra exercer durant cinq ans toute activité liée au football pour de multiples entorses au code d'éthique, dont des détournements de fonds.



■ Il est difficile de se «débarrasser» de Ahmad Ahmad.

(Photo > D. R.)

Omari félicité pour avoir...

«Conséquence : la Confédération africaine de football (CAF) a annoncé dimanche soir, à l'issue d'une réunion de son comité d'urgence, que le Malgache récupère son fauteuil de président, qu'il avait provisoirement cédé à l'intérimaire Constant Omari». «Je remercie chaleureusement Constant Omari d'avoir assuré la présidence ces dernières semaines. Il a notamment mis en œuvre avec brio l'organisation du CHAN TOTAL Cameroun 2020. Je vais mener à son terme cette compétition, et

permettre que le football, comme toujours, triomphe», a déclaré Ahmad.

Les élections, l'incontournable objectif

La commission de gouvernance de la Confédération africaine de football avait recalé sa candidature pour l'élection présidentielle du 12 mars en raison de sa suspension par la FIFA. «Concernant sa candidature à l'élection pour la présidence de la CAF, le président Ahmad Ahmad, respectueux des procédures de l'institution, va saisir la Commission de gouvernance de la CAF

dès ce lundi», indique ainsi le communiqué. Pour rappel, le Tribunal arbitral du sport doit rendre son verdict le 2 mars et le dirigeant sera donc quoi qu'il arrive définitivement fixé sur son sort avant l'élection. «Reste à savoir ce qu'en pensera la FIFA, qui suit tout ça».

H. Hichem

A voir

- Canal + : Paris-SG - Nîmes à 21h
- Canal + Décalé : Liverpool - Brighton & Hove Albion à 21h

La Der

MC Alger : Confiance renouvelée à l'entraîneur Neghiz

La direction du MC Alger a renouvelé sa confiance à l'entraîneur Nabil Neghiz, tout en lui demandant de «redresser rapidement la situation», dès le prochain match, prévu mercredi en déplacement face à la JS Saoura (14h30), a appris l'APS lundi auprès du président du Conseil d'administration Abdenacer Almas. «Nous nous sommes réunis avec Neghiz ce lundi matin, pour aborder la situation actuelle de l'équipe, qui traverse un passage à vide. Nous avons relevé la nécessité de sortir la tête de l'eau dès le prochain match. Nous avons renouvelé notre confiance à Neghiz, qui doit trouver des solutions», a indiqué à l'APS le premier responsable du «Doyen». Après un bon début de saison, le Mouloudia a fait du surplace, avec un triste bilan de deux matches nuls à domicile et une défaite en déplacement, lors des trois

dernières journées. «Neghiz a été réceptif lors de cette réunion. Nous lui avons fait part de notre mécontentement suite à ses déclarations à la presse tenues à chaud, concernant l'obligation de régulariser la situation financière des joueurs. Je tiens à préciser que les droits des joueurs sont garantis, et seront régularisés tôt ou tard. Certes, nous traversons une crise financière, à l'instar de la plupart des clubs, mais le dénouement ne saurait tarder», a-t-il ajouté.

«Je condamne les incidents du siège de Sonatrach»

Appelé à commenter les incidents survenus ce lundi au siège de la direction générale de Sonatrach, Abdenacer Almas a condamné avec fermeté ces actes de vandalisme, «perpétrés par des supporters manipulés». «Je condamne ces incidents qui ternissent l'image

du club. Ces supporters sont manipulés par des gens qui vont se reconnaître, ils sont en train de pêcher en eaux troubles». Des supporters du MCA ont vandalisé, lundi à Hydra (Alger), la façade du siège de la direction générale de Sonatrach, actionnaire majoritaire du club, pour protester contre les mauvais résultats concédés par l'équipe, selon des vidéos postés sur les réseaux sociaux. Enfin, concernant son avenir à la tête du club, Almas a affirmé qu'il ne songeait pas démissionner, tout en assumant pleinement ses responsabilités. «J'ai été chargé d'une mission par les responsables de Sonatrach, je suis en train de travailler de bonne foi, avec l'intention de mener à bien mes fonctions. Maintenant, si Sonatrach décide de me confier une autre mission, je suis prêt à accepter», a-t-il conclu.